

On apprendra que la municipalité va installer des capteurs de pollution. Évaluer le degré de pollution est une chose, mais quelles seront les actions mises en place pour lutter contre ce phénomène ?

Cette dépense est-elle vraiment nécessaire quand l'on sait que des organismes spécialisés indiquent le degré de pollution des toutes les communes de France au jour le jour.

Le programme de « Unis pour Venelles » proposait notamment la réduction de la vitesse sur l'autoroute. Mesure réaliste puisque c'est déjà le cas entre Aix-en-Provence et Marseille.

Cette mesure a permis la réduction des bouchons, des accidents et de la pollution.

Le maintien à 130 kms/h sur le tronçon qui passe à Venelles, conduit à faire de cette portion de l'autoroute une voie d'accélération -et donc de pollution majorée- pour les automobilistes sortant de la métropole et rejoignant les alpes (ou inversement). Autant décaler cette voie d'accélération de quelques kilomètres !!

- Aide pour la réalisation d'une plateforme de 600 m² (terrains de paddle) située au tennis avec éclairage et aménagement de voirie (coût total : 120 000 euros).
 - Aide pour l'aménagement de la voirie au parc Maurice Daugé (coût total : 120 000 euros).
 - Aide pour favoriser le déconfinement : achat de matériel de visio conférence, d'équipement informatique pour le personnel de la ville (coût total : 50 000 euros).
 - Exonération des redevances dues par les cafés et restaurants au titre de l'exploitation du domaine public.
- Des demandes d'aide également pour financer l'achat et la restauration de trois bas-reliefs « Chabaud » et pour financer l'acquisition de livres pour la médiathèque.
 - Déménagement de la gendarmerie « sur un terrain dans le secteur des Faurys, sur la route de Coutheron ».
 - Achat d'un terrain rue de la Reille pour élargir la voirie.
 - Vente des parcelles Michelons sur lesquelles se trouve la station BP.
 - **Charte « sud zéro déchets plastique »** : Charte qui a été fièrement présentée. Malheureusement à l'heure actuelle nous regrettons que la majorité municipale se limite aux seuls déchets plastiques et que la commune ne soit pas plus ambitieuse en matière environnementale, ce qu'Annie Mouthier n'a pas omis de soulever.

Annie Mouthier, Jean-Yves Salvat et Marie-Claire Morin

Opposition républicaine